

Les organisations internationales, Guillaume DEVIN, 2016,
Paris, Armand Colin, 285 p.

Yves Beigbeder

Volume 47, Number 2-3, June–September 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039552ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039552ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Beigbeder, Y. (2016). Review of [*Les organisations internationales*, Guillaume DEVIN, 2016, Paris, Armand Colin, 285 p.] *Études internationales*, 47(2-3), 312–314. <https://doi.org/10.7202/1039552ar>

Comme l'exprime Haslam, les idées sont toujours marquées par le contexte historique et politico-économique dans lequel elles évoluent, et elles ont ce qu'on peut appeler une base matérielle. L'État est un acteur central dans les défis du développement. À partir de cette conviction, l'ouvrage fait valoir que la relation entre l'État et le problème du développement reste encore une question ouverte. Son mérite est d'avoir essayé de concentrer dans un seul texte les trois axes qui déterminent les questions et les programmes dans la relation entre l'État et le développement, c'est-à-dire les grands enjeux, les acteurs et les champs d'action. Mais une lecture plus attentive des textes aurait pu éviter quelques manquements dans certains chapitres. On trouve en effet des erreurs de dates (dans le chapitre 5, on parle du 20^e siècle au lieu du 21^e siècle) et d'autres inexactitudes concernant l'utilisation de concepts particuliers. On y lit par exemple que l'objectif d'un nouvel ordre économique international a été approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU à partir d'un projet élaboré à Alger par un groupe des pays du Tiers-Monde en 1974, alors que dès la naissance de l'UNCTAD (*United Nations Conference on Trade and Development*) en 1964, les pays d'Amérique latine avaient soulevé la nécessité de résoudre le problème du développement et de la coopération Nord-Sud compte tenu des relations économiques internationales. De manière similaire, la description de certaines approches théoriques dans le premier chapitre oublie la contribution de la pensée structuraliste latino-américaine, qui avait soulevé depuis la fin des années 1940 le problème du développement et ses relations avec l'industrialisation et la modernisation,

donnant lieu à une ligne épistémique de réflexion sur le développement, connue sous le nom le « structuralisme ». Cependant, ce livre constitue une bonne introduction, traitant de tous les acteurs et les dynamiques qui sont aujourd'hui des éléments clés pour comprendre les problèmes et les défis du développement.

Raúl BERNAL-MEZA
Candidat au doctorat
Universidad Nacional del Centro de la
Provincia de Buenos Aires
Buenos Aires, Argentine

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les organisations internationales

Guillaume DEVIN, 2016, Paris
Armand COLIN, 285 p.

L'ouvrage s'écarte de l'approche institutionnelle classique : il se situe dans une perspective sociohistorique privilégiant les jeux d'acteurs en mouvement plutôt que les règles et structures. Il s'agit d'une approche de « sociologie évolutionnelle », et non d'une approche traditionnelle historique, juridique et politique, bien que l'on retrouve ces éléments dans les développements du livre. Il recouvre l'évolution des organisations mondiales et régionales et des nouveaux acteurs non gouvernementaux.

L'auteur examine d'abord la genèse des Organisations Internationales (OI), le processus de leur institutionnalisation sur trois types de ressources : juridiques, fonctionnelles et symboliques.

Il reprend l'historique classique des conférences européennes, du Concert européen, des unions administratives,

de la Société des Nations (SDN) et de son système de sécurité collective. Il souligne les principales innovations de la SDN, la fonction publique internationale et l'assistance technique avec une participation accrue des acteurs privés dans la coopération multilatérale. Il décrit ensuite la création de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et sa structure tripartite, puis la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), son « système », ses objectifs et ses structures, les agences spécialisées, les institutions financières. Il souligne l'importance et l'hétérogénéité de l'ensemble. L'auteur ne recherche pas la typologie idéale, mais se contente d'identifier les OI selon leur structure, leur dimension, leur compétence, leur autorité. L'organisation se transforme, son identité n'est jamais fixe. Il présente ensuite une liste d'organisations régionales, un ensemble hétérogène de « communautés internationales partielles ». Les OI ne constituent pas un « ensemble », elles répondent à des intérêts sectoriels et à des objectifs variables, sans système hiérarchique.

L'auteur résume ensuite les approches théoriques des OI, dont les approches libérales des fonctionnalistes (David Mitrany), des réalistes, le régime international, le constructivisme. Il analyse le « triangle de la fonctionnalité », la représentativité des OI, y compris celle des fonctionnaires internationaux, leur légitimité et leur efficacité, la prise de décision, la difficulté à mesurer leur performance, leurs communications, leurs méthodes de gestion. Il rappelle l'impact du Sud sur les OI après la décolonisation ainsi que leurs revendications. Par ailleurs, l'ouverture des OI aux ONG et à l'entreprise est un autre élément d'évolution : leur

rôle consultatif, opérationnel, les partenariats public-privé. Il signale le blocage des budgets réguliers par les pays riches et l'apport de contributions volontaires ainsi que le phénomène des « clubs », soit les groupes G7 et autres.

Concernant la sécurité internationale, Devin décrit le rôle du Conseil de sécurité et l'extension de ses domaines de compétence, les limites de son action, la doctrine Annan de la responsabilité de protéger (R2P) : selon lui, le Conseil de sécurité s'est indéniablement renforcé, mais ses réussites soulignent ses insuffisances. L'évolution, la croissance et les limites des opérations de maintien de la paix sont décrites. Les principaux acquis de l'action des Nations Unies dans ce domaine sont, d'une part, la reconnaissance qu'un conflit interne peut menacer la paix internationale et, d'autre part, la nécessité de défendre les populations civiles.

L'auteur estime que la régulation de la mondialisation est hiérarchisée, fragmentée et contestée. Il constate l'ascension du FMI et de la Banque mondiale et leurs problèmes – les droits de tirages spéciaux, les programmes d'ajustement structurel –, les crises touchant l'Organisation mondiale du commerce, la contestation des États du Sud et leur demande de réforme de ces institutions. La gouvernance mondiale de l'environnement illustre la fragmentation des institutions ou réseaux créés sans coordination. L'OMC est citée comme un des terrains de dynamiques contentieuses, portées par les ONG, le secteur privé, les gouvernements, et qui demandent des choix politiques.

L'auteur note le développement du droit international humanitaire

(droits humains) depuis 1945, dont les principes et la mise en œuvre font l'objet de contestation : pour les pays occidentaux, l'universalité des droits est menacée par un regain de relativisme culturel et de souverainisme, quant aux pays du Sud, ils rejettent une approche punitive des droits de l'homme et une pratique « deux poids, deux mesures » et donnent priorité au développement.

La conclusion rappelle que la croissance du nombre des OI ne doit pas cacher leurs transformations spectaculaires dans la durée : l'extension de leurs domaines de compétence, l'augmentation de leur production normative, la diversification de leurs capacités opérationnelles dans le cadre d'un vaste mouvement d'intégration internationale.

L'ouvrage comporte une bibliographie de 12 pages.

Le livre de Guillaume Devin offre une nouvelle vision du phénomène des organisations internationales, leurs constantes évolutions et leur rôle dans un long mouvement d'intégration internationale. C'est celui d'un spécialiste de science politique et de sociologie, le premier ouvrage de ce type en français. Les sujets étudiés le sont de façon approfondie concernant l'histoire, le rôle, la structure et l'évolution des organisations, les relations Nord-Sud, et l'apparition de nouveaux acteurs – société civile, ONG, secteur privé. L'ouvrage est clair, il bénéficie de nombreuses références bibliographiques et historiques.

Quelques remarques mineures peuvent être formulées sans porter atteinte à cet ouvrage de grande qualité. La présentation des groupes G (G7,

G24, G77) comme « clubs » est discutable. L'expression « droits de l'homme » en français est évidemment tributaire des nombreuses conventions internationales qui l'utilisent : la tendance actuelle préfère le terme « droits humains ». Concernant le secteur privé, on pourrait ajouter la lutte par les puissantes multinationales contre la régulation internationale.

Yves BEIGBEDER

*Conseiller juridique de fonctionnaires
internationaux à Genève*

ÉTUDES STRATÉGIQUES ET SÉCURITÉ

“Frozen Conflicts” in Europe

*Anton BEBLER (dir.), 2015, Toronto
Barbara BUDRICH Publishers, 216 p.*

Frozen conflicts est un ouvrage collectif dirigé par Anton Bebler, publié à la suite de la conférence internationale organisée par le Conseil euro-atlantique de Slovaquie, qui s'est tenue en août 2012. Cette organisation non gouvernementale propose régulièrement des conférences internationales traitant des questions de sécurité et de coopération internationale sur le continent européen. Depuis 1997, Anton Bebler en est le président.

Frozen conflicts constitue sans nul doute une excellente porte d'entrée pour ceux qui veulent en apprendre davantage sur les sept « conflits gelés » qui y sont analysés (République de Chypre contre Chypre du Nord ; Moldavie contre Transnistrie ; Géorgie contre Abkhazie et Ossétie du Sud ; Azerbaïdjan contre Nagorny Karabakh ; Serbie contre Kosovo ; Russie contre Ukraine), des